



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 3 octobre 2016 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2016-40017 :

Nature et effets : La demande vise à permettre la construction d'un garage de 23 pieds x 26 pieds, ce qui aura pour effet que plus de 10 % de la superficie du terrain sera occupée par toutes les constructions accessoires érigées sur ce terrain.

Localisation : Partie du lot 50-A, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand,
382, rue Labelle Nord,
Matricule : 9942-20-6462.

Numéro 2016-40018 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'entreposage de bâtiments préfabriqués, alors que la réglementation exige une bande de 30 mètres sans aucun bâtiment et aucun entreposage, ainsi qu'une marge de recul avant de 20 mètres.

Localisation : Partie du lot 5-7-4, rang Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand,
Chemin du Parc-Industriel (privé),
Matricule : 0432-72-2050.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces deux (2) demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 14^e JOUR DE SEPTEMBRE 2016

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**